Organisation mondiale de la Santé

Tél. : (223) 20 22 37 14 - 20 22 46 83
Fax : (223) 20 22 23 35

a. **Le formulaire d'engagement de confidentialité** ci-joint, dûment signé, et

b. **Le formulaire d'auto-déclaration,** qui figure en annexe 6, dûment signé.

1. Un soumissionnaire potentiel souhaitant obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut en informer l'OMS par courrier électronique à l'adresse ProcurementUnitWHOMALI@who.int (utiliser l'objet : Bid Réf RFQ/MLI/2026/018) au **plus tard le 10 novembre 2026.**

Les questions doivent être soumises en suivant le format du formulaire « **Questions des soumissionnaires** », joint en annexe 7 de l'appel d'offres. L'équipe de l'OMS Mali répondra par écrit (par courriel uniquement) à toute demande de clarification de la Demande de Proposition (DP) qu'elle recevra avant la date de clôture de la proposition. Un document consolidé de la réponse de l'OMS à toutes les questions (comprenant une explication de la requête mais sans identifier la source de la demande) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu l'appel d'offres.

2. **Visite du site des travaux**

Le soumissionnaire peut décider de son propre chef, de visiter ou d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et la signature d'un marché pour l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

3. **Les propositions doivent être reçues par l'OMS à l'adresse indiquée à la section 4.7 Soumission des propositions de la Demande de Proposition au plus tard le 17 novembre 2026 à 16h00 (GMT).**

4. A la discrétion de l'OMS, les soumissionnaires sélectionnés peuvent être invités à fournir des informations supplémentaires sur le contenu de leur proposition pendant la période d'évaluation. Ces soumissionnaires seront invités à faire une présentation de leur proposition (éventuellement en mettant l'accent sur un sujet choisi par l'OMS) suivie d'une séance de questions et réponses. La présentation aura lieu au Bureau de la Représentation de l'OMS à Bamako, ou par vidéoconférence.

5. L'évaluation des propositions et la sélection d'un fournisseur seront effectuées conformément à la demande de proposition (DP).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

OUEDRAOGO, Leopold

Représentant de l'OMS par intérim au Mali

Organisation mondiale de la Santé

Tél. : (223) 20 22 37 14 - 20 22 46 83
Fax : (223) 20 22 23 35

E-mail: procurementunitwhomali@who.int

En réponse, veuillez vous référer à : **RFQ/MLI/2026/018**

Bamako, le 02 novembre 2026

OUEDRAOGO, Leopold
Représentant de l'OMS ai au Mali

Cher Soumissionnaire potentiel :

Objet : Demande de propositions RFQ/MLI/2026/018: Acquisition, des climatiseurs étagères métalliques, transpalette et Gerbeur manuel, au bureau de l'OMS MALI à BAMAKO.

Vous êtes invité à soumettre une proposition pour l'appel d'offres susmentionné pour l'Organisation mondiale de la Santé, OMS, Bureau de la Représentation du Mali conformément aux documents ci-joints :

Nom du fichier	Description
RFP	Document de demande de propositions
Annexe 1	Formulaire d'accusé de réception
Annexe 2	Formulaire d'engagement de confidentialité
Annexe 3	Formulaire de complétude de la proposition
Annexe 4	Renseignements concernant le soumissionnaire
Annexe 5	Formulaire d'acceptation
Annexe 6	Formulaire d'auto-déclaration
Annexe 7	Questionnaire

DELAI

Au plus tard le 17 novembre 2026 (date de la manifestation d'intérêt), le soumissionnaire doit remplir et déposer sous plis cacheté à l'adresse suivante :
Bureau de la Représentation OMS Mali, N'Tomikorobougou, face à la Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (utiliser l'objet : **RFQ/MLI/2026/018**) :

Le formulaire d'accusé de réception RFQ/MLI/2026/018 ci-joint, signé comme confirmation de votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et de désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris tout addendum ;